

la Recherche a en effet récemment accepté, après la reculade de janvier 2015, de décontingenter le nombre de postes de professeurs des universités ouverts à la voie longue, ouvrant de ce fait la possibilité aux universités de choisir leur mode de recrutement (via le concours de l'agrégation du supérieur ou via la voie plus « classique » suivie par la majorité des sections du CNU). Par la suite, la composition de la section 05 du CNU s'est ouverte à davantage de pluralisme, même si beaucoup reste encore à faire pour rééquilibrer les tendances à long terme. Ces signes d'ouverture ne doivent cependant pas masquer la violence du conflit qui oppose économistes orthodoxes et économistes hétérodoxes – conflit tantôt larvé, tantôt éclatant au grand jour. La parution en septembre 2016 du pamphlet de Pierre Cahuc et André Zylberberg, *Le négationnisme économique*³, démontre ainsi de manière tout à fait manifeste que l'appel au pluralisme en économie n'est pas du goût de tous. Il y a fort à parier donc que cette histoire n'est pas finie, même si l'épisode relaté dans cet ouvrage constitue sans nul

³ Cahuc P., Zylberberg A., 2016. *Le négationnisme économique. Et comment s'en débarrasser*, Paris, Flammarion. Voir aussi l'éditorial paru dans le présent numéro « Peut-on faire l'économie des économistes ? ».

doute un des temps forts de la bataille pour institutionnaliser le pluralisme en économie.

Bien au-delà du microcosme des économistes, cet ouvrage permet de réfléchir au statut de l'interdisciplinarité dans les sciences humaines et sociales, en présentant des positions contrastées. Si celle-ci est promue et encouragée dans nombre d'appels à propositions de recherche (à l'échelle européenne comme à l'échelle nationale), les disciplines elles-mêmes et les institutions dont elles se sont dotées (sociétés savantes, sections du CNU...) ne sont pas encore prêtes à considérer de manière bienveillante les parcours de ceux qui – par la force des choses – ont fait le choix de la dissidence. Cet ouvrage permet également de mettre en débat l'impact qu'une science qui se referme sur un certain nombre de dogmatismes peut générer sur la société et sur des politiques publiques qui continuent à asseoir leur légitimité sur des discours dans lesquels un nombre croissant d'économistes ne se reconnaît pas.

Olivier Petit

(Université d'Artois, Clersé, Arras, France)

olivier.petit@univ-artois.fr

Pour une sociologie de l'environnement. Environnement, société et politique

Bernard Kalaora, Chloé Vlassopoulos
Champ Vallon, 2013, 320 p.

C'est un riche et stimulant plaidoyer « Pour une sociologie de l'environnement » que proposent Bernard Kalaora et Chloé Vlassopoulos dans leur livre paru en 2013 aux éditions Champ Vallon, dans la collection « L'environnement a une histoire », et sous-titré « environnement, société et politique ». Si l'ouvrage prend largement appui sur les travaux des auteurs, il porte également la marque de l'expérience de B. Kalaora, sociologue engagé dans l'action au sein du ministère de l'Écologie puis au Conservatoire du littoral. Ce plaidoyer de trois cents pages est structuré en six denses chapitres qu'on peut regrouper en deux grands ensembles. Le premier est essentiellement consacré aux difficultés épistémologiques et institutionnelles d'une sociologie française de l'environnement toujours en quête de reconnaissance. L'analyse se déploie à travers trois chapitres consacrés respectivement à la présentation critique des « cadres cognitifs pour penser l'environnement » (chapitre 1), à l'explicitation des « obstacles d'une sociologie française de l'environnement » (chapitre 2) et enfin à une réflexion sans concession sur « la quête difficile de l'interdisciplinarité » (chapitre 3). On passe ensuite à un parcours plus

thématique, au cours duquel les auteurs abordent successivement les liens entre « société et environnement » (chapitre 4), « environnement et politique » (chapitre 5) et enfin « globalisation et environnement » (chapitre 6). Si chaque chapitre a bien entendu sa coloration dominante et spécifique, l'unité profonde de l'ouvrage et de la démarche des auteurs résulte de leur capacité à articuler tout au long de l'ouvrage des apports didactiques relatifs aux thèmes et enjeux centraux du domaine à une double réflexion de nature politique et épistémologique.

Le lecteur trouvera tout d'abord largement de quoi satisfaire sa curiosité ou renouveler son intérêt pour cette discipline en (re)visitant un certain nombre de dossiers classiques et moins classiques, comme ceux de l'institutionnalisation de l'environnement dans les champs académique et administratif, du vote écologiste, de la pollution atmosphérique ou du développement durable. Le Yalta de l'environnement entre les grands corps d'ingénieurs et les jeux de pouvoir entre les ministères sectoriels (Industrie, Agriculture, Équipement, Santé) sont ainsi minutieusement retracés, de même que les effets finalement limités de la création d'un ministère

dédié en 1971. La contingence en matière de définition et de prise en charge des problèmes d'environnement est de son côté particulièrement bien illustrée par la comparaison entre la France et la Grèce en matière de pollution automobile. Ce dossier fournit un beau cas d'école sur le rôle des groupes d'influence et de leurs relais au sein de l'appareil d'État dans la définition et l'élaboration des réglementations environnementales. La mise en perspective sociohistorique consacrée à la santé environnementale, et à sa longue éclipse en France entre la fin du XIX^e siècle et la canicule meurtrière de 2003, met également en lumière les conséquences des cadrages cognitifs et des jeux de pouvoir institutionnels sur la capacité de nos sociétés à reconnaître les problèmes et à faire face aux crises. Les auteurs montrent en particulier comment le lien entre l'état du milieu et l'état de santé s'est défait, lorsque la médecine publique alors attentive à ces interactions s'est effacée devant une médecine privée, libérale et recentrée sur la lutte contre les microbes, mais également lorsque les ingénieurs établirent leur juridiction sur la question des pollutions, la recadrant avec leurs propres outils et la pilotant depuis lors en large coopération avec le monde industriel. Dernière illustration de cette richesse thématique, la problématique du développement durable est relue de manière originale au prisme de la figure du « *global expert* ». L'utilisation d'un « parler neutre » lui permet de décliner de projet en projet, de lieu en lieu, les catégories, les « boîtes à outils » et référentiels à prétention universelle d'une gouvernance environnementale qui transcende les souverainetés des États-nations. On formulera deux réserves pour conclure. On pourra d'abord être surpris par l'évocation d'un réchauffement « construit comme une réalité incontournable » auquel les auteurs opposent des controverses persistantes sans véritablement les analyser. Ils en disent trop, ou trop peu. On regrettera ensuite l'absence de référence aux travaux consacrés à l'opinion et à l'écologie du quotidien, à la manière dont les acteurs sociaux réagissent à cette injonction croissante au changement, sur la base de programmes eux-mêmes largement outillés par les sciences sociales (incitations, *nudges*⁴, persuasion...).

Venons-en désormais à ce premier fil rouge, politique et culturel, qui traverse l'ouvrage : « l'ostracisme » des mondes académique, administratif et politique français vis-à-vis de la question environnementale. Le diagnostic, posé dès l'introduction, est repris et approfondi à plusieurs reprises. Les auteurs reviennent ainsi sur la réticence et la méfiance de la sociologie française à l'égard de cette présence des agents non humains dans son pré-

carré, celui des faits sociaux expliqués par d'autres faits sociaux selon la fameuse règle posée par Durkheim et reprise depuis de manière immuable. Toute intégration de variables, pire, de causalités naturelles dans l'analyse des formes sociales ne pouvait alors qu'être une régression dangereuse vers une forme de déterminisme naturaliste. De ce fait, il faudra attendre l'arrivée de la commande publique pour que la sociologie de l'environnement commence à se développer, à partir du sous-champ de la sociologie rurale. Les pionniers durent alors affronter le soupçon de connivence avec l'Administration, quand il ne leur était pas reproché à l'inverse par leurs pairs de confondre science et militantisme. Et ce sont encore d'autres influences extérieures, liées au retentissement du rapport Brundtland⁵ et de l'ouvrage d'Ulrich Beck, *La société du risque*⁶, qui permirent à cette sociologie de l'environnement de sortir (partiellement) de son isolement. Il n'en demeure pas moins qu'en France la question environnementale n'imprègne toujours pas, comme elle le fait dans d'autres pays, les « noyaux durs de la discipline » comme ceux du travail ou des organisations. Ce particularisme français apparaît d'autant plus regrettable que les auteurs montrent de manière très convaincante comment la sociologie anglo-saxonne, élaborée il est vrai dans un tout autre contexte culturel et historique, a su très tôt faire une place à « l'infrastructure biotique » des sociétés et à la pensée des interactions entre nature et société. On lira avec beaucoup de profit les pages consacrées à des auteurs méconnus en France, George Perkins Marsh, Patrick Geddes ou encore Roderick Duncan McKenzie, un des fondateurs de l'écologie humaine.

L'originalité de la question environnementale se heurte également aux cadres établis de l'action publique, qui ne parvient guère à se reconstruire pour prendre acte du caractère transversal et intégrateur de la question, mais la découpe au contraire en une collection d'enjeux sectoriels confiés à des spécialistes. Ceux-ci, issus des grands corps techniques de l'État, nourris des mythes du progrès et de l'intérêt général, soucieux de ne pas contrarier le développement industriel, règnent depuis des décennies sur la protection de la nature et des ressources pour l'un (Eaux et forêts), la lutte contre les pollutions et les risques pour l'autre (Mines) et l'aménagement du territoire pour le dernier (Ponts et chaussées). Que dire enfin du monde politique et de son mélange d'inculture et d'indifférence concernant la question écologique ?

⁵ World Commission on Environment and Development, 1987. *Our common future*, Oxford/New York, Oxford University Press. Trad. fr. : Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1988. *Notre avenir à tous*, Montréal, Éditions du Fleuve.

⁶ Beck U., 2008. *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion. Traduit de *Risikogesellschaft. Auf dem weg in eine andere moderne*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1986.

⁴ Un *nudge*, ou coup de pouce, est une manière d'obtenir un changement de manière non contraignante en remodelant l'architecture de choix des acteurs, par exemple l'ordre de présentation des plats dans une chaîne de restauration collective pour limiter le gaspillage alimentaire. Ses promoteurs se revendiquent d'un « paternalisme libertaire ».

Peut-être simplement, expliquent les auteurs à la suite des analyses de Guillaume Sainteny ou de Bruno Villalba, que les écologistes (politiques) ne se sont guère donné les moyens de s'imposer et de peser, faute d'élites en nombre suffisant équipées d'un « référentiel théorique d'énonciation » ou cadre conceptuel solide, en raison également de l'inconsistance de leurs choix stratégiques et de leur incapacité avérée à faire de la « politique autrement ».

Le second fil rouge de l'ouvrage, épistémologique et programmatique cette fois, est celui des conditions à remplir et des éléments à assembler pour donner à cette sociologie ce référentiel d'énonciation théorique qui lui fait défaut. S'il faut bien entendu commencer par oser transgresser l'interdit durkheimien, il apparaît également indispensable, à suivre les auteurs, de faire le deuil de quelques fausses pistes. En particulier, B. Kalaora et C. Vlassopoulos dressent un bilan sévère de l'interdisciplinarité telle qu'elle s'est développée autour de la notion de « système », qualifiée de « faux ami ». Cette configuration intellectuelle eut en effet, selon eux, deux effets néfastes : d'abord, une excessive focalisation sur les questions épistémologiques et disciplinaires au détriment des problèmes environnementaux eux-mêmes et de la contribution possible des sciences sociales à leur gestion ; ensuite, une « compétition pour une modélisation intégrative » entre sciences de la nature et sciences de la société qui ne pouvait que reléguer la sociologie dans une position dominée, difficile à accepter et donc source de crispations et de malentendus. Ce bilan sévère interpellera bien entendu les lecteurs de *NSS*. Le débat reste en effet largement ouvert, comme en témoigne le succès grandissant de la notion de socioécosystème. *A minima*, cette notion peut servir de mot de passe entre scientifiques pour signifier qu'ils sont d'accord sur la nécessité de penser l'articulation des dynamiques sociales et naturelles, mais aussi que les outils mobilisés pour ce faire ont des cadrages et des effets intentionnels ou non sur les relations entre disciplines et plus largement entre natures, sciences et sociétés.

Quelles pistes alors les auteurs ouvrent-ils pour (re)fonder une sociologie française de l'environnement, et plus largement accueillir une « nature active et opératoire » au sein des sciences sociales ? En termes de posture

tout d'abord, les auteurs revendiquent une démarche « réflexive », qui consiste à engager une enquête transdisciplinaire⁷, pour produire une « connaissance partagée, modeste et révisable » susceptible de se traduire par des effets pratiques, au nom d'une exigence éthique de recherche finalisée. Sur le plan conceptuel ensuite, les auteurs convoquent principalement la sociologie des sciences de Michel Callon et Bruno Latour, la sociologie pragmatique développée en particulier par Francis Chateauraynaud, et enfin la sociologie de l'action publique dans le sillage de Pierre Lascombes. Mais ils ne nous montrent pas réellement comment tout cela peut s'articuler dans la pratique de la recherche, si bien qu'ils ne vont pas vraiment au bout de leur projet de (re)fondation. Peut-être celui-ci aurait-il pu émerger d'une discussion plus serrée de cette sociologie pragmatique. Ils auraient peut-être pu y trouver deux appuis utiles. D'abord, une manière d'énoncer l'objet de la sociologie de l'environnement, autour de la composition des collectifs d'humains et de non-humains et de la régulation de leurs débordements. Ensuite, un cadre conceptuel pour penser ce double jeu de causalités sociales et naturelles, non plus sur le mode de la domination ou du cloisonnement, mais sur le mode de l'articulation toujours révisable de propositions dont la portée dépend de la combinaison de références robustes et de la « puissance d'expression » de ceux qui s'en font les porte-parole. C'est là peut-être une des pistes qui aurait permis à cet ouvrage passionnant de bout en bout de passer du plaidoyer au manifeste.

Rémi Barbier

(École nationale du génie de l'eau et de l'environnement
de Strasbourg [ENGEES],
UMR GESTE, Strasbourg, France)
remi.barbier@engees.unistra.fr

⁷ Pour les auteurs, la transdisciplinarité fait référence à une démarche qui va « au-delà de la science pour traiter des problèmes sociaux complexes et organiser des processus qui lient connaissances et valeurs venant d'agents scientifiques et d'agents profanes ».

Environnement et développement durable. Une approche méta-économique

Olivier Godard

De Boeck, 2015, 489 p.

Le dernier livre de l'économiste de l'environnement Olivier Godard se distingue de ses autres ouvrages : il puise directement dans la matière multidimensionnelle

que l'auteur a accumulée pour nourrir ses années d'activités d'enseignement et permet ainsi au lecteur de cerner la richesse des recherches qu'il a menées tout au long de